Le 21 septembre 2020,

Mesdames et Messieurs les professeurs de portugais,

Chères et chers collègues,

Nous espérons que les vacances vous ont permis de prendre du repos et souhaitons à chacune et à chacun d’entre vous une belle année scolaire. Nous tenons à vous renouveler nos remerciements pour votre engagement et votre capacité à vous adapter à la crise sanitaire. Nous félicitons les lauréats des Capes interne et externe et remercions vivement les tuteurs qui ont accepté de les accompagner.

En cette rentrée, vous allez renouer avec des élèves que les circonstances ont, pour certains d’entre eux, éloignés des apprentissages et vous devrez leur apporter un soutien plus soutenu. Nous vous incitons à renouer sur un mode dynamique en initiant des séquences courtes qui soient bien ancrées culturellement dans l’aire géographique lusophone, qui mettent les élèves en confiance et leur donnent envie de prendre la parole et de s’engager dans les apprentissages.

Nous vous invitons vivement à prendre connaissance des recommandations de l’Inspection générale de langues vivantes pour [le collège](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/85/3/Rentree2020_LV_College_1315853.pdf) et pour [le lycée](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/85/5/Rentree2020_LV_Lycee_1315855.pdf) qui vous donneront des pistes concrètes sur le rythme, la priorité à l’oral, la régularité des apprentissages, l’évaluation ou encore l’usage raisonné des outils numériques.

En école et collège, à compter de cette rentrée scolaire, **les programmes** des [cycles 2](https://www.education.gouv.fr/media/70279/download), [3](https://www.education.gouv.fr/media/70282/download) et [4](https://www.education.gouv.fr/media/70285/download) ont été réactualisés et publiés au Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020. Les modifications apportées réaffirment l'importance de l'ancrage culturel de l'enseignement de la langue et la contribution des langues vivantes à l'éducation au développement durable et à l'engagement citoyen.

Au lycée, les programmes de l’enseignement commun et optionnel de [la classe de seconde](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/95/2/spe585_annexe1_1062952.pdf) et ceux [des classes de Première et de Terminale](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/3/spe585_annexe2CORR_1063703.pdf) sont au Bulletin officiel spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

Nous attirons votre attention sur la possibilité offerte aux élèves de permuter le choix des langues étudiées (LVA, LVB, LVC). Cette opération ne peut intervenir qu'en fin de seconde ou en tout début de classe de première, la réforme du baccalauréat imposant une concordance stricte entre les matières suivies par les élèves et celles qui évaluées pour le baccalauréat.

En ce qui concerne le Baccalauréat Général et Technologique, les évaluations communes de LVA et LVB connaissent des ajustements que vous retrouverez au [BO spécial n°6 du 31 juillet 2020](https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019474A.htm) :

* les E3C (Épreuves communes de contrôle continu) changent de nom et deviennent des EC (évaluations communes)
* le compte-rendu de l’expression écrite se fait désormais **en français**
* les durées et les modalités des troisévaluations communes(deux en classe de Première, une en classe de Terminale) sont sensiblement **modifiées** afin que ces évaluations se déroulent, dans la mesure du possible, dans le cadre des emplois du temps des élèves.
* l'organisation du calendrier de passation relève ainsi de chaque établissement scolaire.

Comme ce fut le cas l’année dernière, les professeurs choisiront le moment venu les sujets d’EC parmi les sujets proposés dans la BNS, **sans y apporter ni modification ni ajout**.

Nous vous rappelons que les sujets de la BNS ne doivent **en aucun cas** être utilisés comme sujets d’entrainement. A cet effet, [un espace collaboratif](https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/nR7QZc) a été ouvert l’an dernier dans le cadre de nos formations disciplinaires dans le but de mutualiser vos productions et disposer ainsi de sujets d’entrainement.

Nous vous proposons ci-dessous un **tableau synthétique de description des trois Évaluations Communes** (EC) à compter de la session 2020

|  |  |
| --- | --- |
| **EC1** | |
| Une seule partie | **Compréhension de l’oral** |
| Durée : | 20 mn (hors temps d’écoute) |
| Niveaux visés : | LVA : B1  LVB : A2-B1 |
| Support : | * Document Audio de 1’30 maximum |
| Barème : | La note globale est sur 20. |

Les candidats reçoivent dès le début de l'épreuve l'intégralité du sujet, dans lequel figure le titre du document support de l'évaluation de la compréhension de l'oral.

Le document est écouté trois fois, les écoutes étant espacées d'une minute. Durant les écoutes, les candidats peuvent prendre des notes.  À l'issue de la troisième écoute, les candidats disposent de 20 minutes pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée.

|  |  |
| --- | --- |
| **EC- 2** | |
| Deux parties : | **Compréhension de l’écrit et expression écrite** |
| Durée : | 1 heure et 30 minutes |
| Niveaux visés : | LVA : B1-B2  LVB : A2-B1 |
| Supports : | * 1 ou 2 documents d’une longueur cumulée comprise entre 2300 et 4000 signes blancs compris. * Le sujet d’expression écrite peut prendre appui sur un document iconographique. |
| Barème : | La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 points, à partir des fiches d'évaluation et notation. |

Les candidats se voient remettre l'intégralité du sujet dès le début de l'épreuve et organisent leur temps individuellement.

**Partie 1 : Compréhension de l’écrit**

La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les candidats en rendent compte **en français** de manière libre ou guidée.

La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 300 et 4 000 signes, blancs et espaces compris.

**Partie 2 : Expression écrite**

Le sujet d'expression écrite, à traiter en portugais, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la compréhension de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique. Le candidat a le choix entre une question de type A ou de type B.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| EC – 3 | | |
| Deux épreuves en deux temps : | **Compréhension de l’oral et de l’écrit et Expression écrite** | **Expression orale** |
| Durée : | 1 heure et 30 minutes (hors temps d’écoute) | 10 mn |
| Niveaux visés : | LVA : B2  LVB : B1 | |
| Supports : | * Doc Audio de 1’30 mn maximum * 1 ou 2 documents d’une longueur comprise entre 2500 et 4300 signes blancs compris. * Le sujet d’expression écrite peut prendre appui sur un document iconographique. | |
| Barème : | La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 points, à partir des fiches d'évaluation et notation. | |

**Temps 1 : Compréhension de l’oral et de l’écrit et Expression écrite**

Les candidats reçoivent l’intégralité du sujet dès le début de l’évaluation. La compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté trois fois, les écoutes étant espacées d'une minute. Durant les écoutes, les candidats peuvent prendre des notes. À l'issue de la troisième écoute, les candidats utilisent le temps dont ils disposent (1h30) comme ils le souhaitent pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée, puis pour traiter la compréhension de l'écrit et le sujet d'expression écrite. La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les candidats en rendent compte **en français**, selon la consigne indiquée, de manière libre ou guidée. Il peut en outre leur être demandé de répondre **en français** à une question portant la compréhension de l'ensemble du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 500 et 4 300 signes, blancs et espaces compris. Le sujet d'expression écrite, à traiter en portugais, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

**Temps 2 : Expression orale**

Le candidat a le choix entre trois axes culturels du programme proposés par l'examinateur. En tenant compte du choix du candidat, l'examinateur propose des pistes de discussion : deux documents iconographiques, ou deux citations, ou un document iconographique et une citation. Le candidat explique en langue cible pendant cinq minutes maximum quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi. L'entretien est élargi à des questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi.

Nous aurons, cette année encore, le plaisir de vous proposer une **formation académique ou inter-académique** à public désigné en lien avec les orientations nationales et les problématiques prioritaires. Néanmoins nous vous recommandons vivement de consulter les offres du Plan Académique de Formation afin d’y trouver les réponses les plus adaptées à vos besoins et à ceux de vos élèves. N’hésitez pas à consulter également la plateforme [M@gistère](https://magistere.education.fr/) sur laquelle sont ouverts des modules en accès libre permettant aux professeurs qui le souhaitent de consolider et/ou d'approfondir en toute autonomie certains points relatifs aux programmes, dispositifs et/ou pratiques pédagogiques. Le parcours PILCO est particulièrement intéressant pour les enseignants désireux d’aider les élèves à améliorer leurs compétences en compréhension de l’oral.

Nous vous rappelons l’existence du site [Audio lingua](https://www.audio-lingua.eu/) qui offre une multitude de documents audio authentiques permettant de travailler la compréhension de l’oral. Ces ressources sont des témoignages de locuteurs natifs et à ce titre, vous pouvez, vous aussi, contribuer à l’augmentation du nombre de ressources (414) en les adressant à Vanessa Carvalho ([Vanessa.Carvalho@ac-versailles.fr](mailto:Vanessa.Carvalho@ac-versailles.fr) ), qui a accepté de se charger de la plateforme et nous l’en remercions vivement. Nous relancerons cette année encore une nouvelle campagne d’enregistrements et vous indiquerons comment y participer.

La mobilité des élèves contribue à promouvoir l’ouverture à l’altérité, la citoyenneté, l’autonomie, l’accès à la connaissance d’autres cultures. Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, nous vous encourageons à développer des projets d’échanges conduits à distance, avec la plateforme eTwinning par exemple.

Pour les raisons que nous connaissons, de nombreuses **animations pédagogiques de présentation du portugais** n’ont pu se tenir en fin d’année scolaire. Certains d’entre vous ont donc créé des outils de communication pour dialoguer avec les parents d’élèves et les élèves eux-mêmes. Nous tenons à remercier vivement les professeurs qui ont accepté de partager leurs productions qui sont toutes accessibles sur nos différents sites académiques.

Les portails académiques inter-langues et disciplinaires véhiculent de nombreuses informations et ressources utiles à l’exercice de votre métier. N’hésitez pas à les consulter régulièrement.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Les sites académiques interlangues** | **Les sites disciplinaires** | |
| [Créteil](http://interlangues.ac-creteil.fr/)  [Paris](https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_1457863/accueil)  [Versailles](https://langues.ac-versailles.fr/)  [Toulouse](https://disciplines.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/accueil) | [Créteil](http://portugais.ac-creteil.fr/)  [Paris](https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_104090/accueil)  [Versailles](https://portugais.ac-versailles.fr/)  [Toulouse](https://disciplines.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/portugais/cycle-4-portugais) |

**Les rendez-vous de carrière** qui n’ont pu être réalisés l’an dernier en raison de la crise sanitaire, le seront dès ce début d’année. En dehors de ces rendez-vous, nous aurons plaisir à vous rencontrer dans le cadre de visites d’accompagnement individuel afin d'échanger sereinement sur vos pratiques pédagogiques dans un esprit de conseil, loin des enjeux évaluatifs. N’hésitez pas à nous faire part de vos projets pédagogiques quels qu’ils soient afin que nous puissions en être informés pour, ensemble, les valoriser.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire !

Les IA-IPR de portugais

Olinda Pires

Isabelle Leite

Manuel Vieira